Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201263-20260220-DEL_10_20022026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

COMMUNE LE LESLAY

EXTRAIT du REGISTRE

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de LE LESLAY, en application des articles L.283 à L.293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni, sous la présidence de M. OLLIVIER Stéphane, Maire.

Membres en exercice : 11

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : OLLIVIER Stéphane, OLLIVIER Sébastien, LEFEVRE Yvon, Audrey QUEMENER, BOSCHER Olivier, PRIDO Franck, TANGUY Yohann, Nathalie LOUTRAGE, LE LOUËT Johann, Patrick LOUIS.

Absents excusés : RAOULT Valérie

Le conseil municipal désigne Audrey QUEMENER comme secrétaire de séance.

N°10-20/02/2026 bilan annuel assainissement non collectif

La régie communautaire assure au quotidien le service de l'assainissement non collectif pour la commune de LE LESLAY. Afin de disposer d'une visibilité plus complète de la réalisation de cette mission un bilan du diagnostic des installations d'assainissement autonome (SPANC) est produit. Ce bilan permet de présenter la qualité du service rendu aux usagers, son coût et les actions engagées sur le territoire.

Sur la commune de LE LESLAY, le SPANC recense 65 installations, 29 installations sont situées dans un hameau dense dont 58.62% (17) sont non conformes ;

En 2024, le SPANC a étudié 1 projet d'installation neuve (contrôle de conception et d'implantation) et effectué un contrôle de bonne exécution des travaux (réhabilitation), il n'a réalisé aucun contrôle de fonctionnement et d'entretien suite à des demandes de propriétaires qui souhaitaient vendre leur bien.

L'ensemble de la commune est concerné par l'assainissement non collectif et compte un nombre important d'installations non conformes (47.69%)

Le conseil municipal PREND ACTE DU BILAN ANNUEL 2024 de l'assainissement non collectif.

Le Leslay, le 24/02/2026

La secrétaire de séance,

Audrey QUEMENER

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Stéphane OLLIVIER

MAIRIE DE LE LESLAY (CÔTES D'ARMOR) R.F.